DLP 10-4-87059427

ISSN 0751-154X ®

Avertissements agricoles



Bulletin technique n° 2 du 10 mars 1987

> ► ***INFORMATION :*** *Le vol des charançons de la tige du colza n'a pas encore démarré*

POIS PROTEAGINEUX **IMPLANTATION DES CULTURES**

1. LES TRAITEMENTS DE SEMENCES

• Ils assurent une protection contre mildiou, anthracnoses et fontes de semis ; ils protègent : → directement la graine et la plantule,
→ indirectement l'ensemble de la parcelle par une forte réduction des foyers primaires de ces maladies.

► PRODUITS UTILISABLES

SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	MATIERES ACTIVES ET CONCENTRATIONS en g/l (liquides), en % (poudre)	DOSE/q g de M,A ou Kg PC	ACTION MILDIOU	SUR FONTES ET ANTHRACNOSE
Nombreuses		Oxyquinoléate de cuivre	30		X
Nombreuses		Thiabendazole	180		X
VAMIN CALTAN	SHERING SOPRA	Ofurace 60 + Folpel 450	1	X	X
PULSAN	SANDOZ	Oxadixyl 8 + Mancozèbe 56 + Cymoxanil 3,2	0,625	X	
APRON 35	CIBA-GEIGY	Métalaxyl 35	0,2	X	
GERMINOL	PEPRO	Carbendazime 250 + Captane 200	0,3		X
QUINOLATE PRO FL	LA QUINO-LEINE	Carbendazime 120 + Oxyquinoléate de Cuivre 120	0,3		X
GERMINATE CSP	SEDAGRI	Carbendazime 187,5 + Captane 150 + Anthraquinone 125	0,4		X
QUINOLATE PRO AC FL	LA QUINO-LEINE	Carbendazime 120 + Oxyquinoléate de Cuivre 120 + Anthraquinone 200	0,25		X
TEBUZATE TM L	PROCHIMAGRO	Thiabendazole 110 + Thirame 343	0,3		X

P2 34

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : D. CALLU

Publication Périodique
CPPAP N° 1848 AD
Abonnement Annuel : xxxx 150 F

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
D.R.A.F.
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 88.37.32.18
Bas-Rhin : 88.69.65.89 - Haut-Rhin : 89.41.11.68

SPV

LE MILDIOU

•Le champignon responsable du mildiou, est présent dans le sol et peut infecter les plantules de pois, surtout si le sol est humide ; ces plantules atteintes peuvent disparaître ou constituer des foyers primaires, à partir desquels le mildiou se dissémine dans la parcelle.

•Pour limiter le taux d'inoculum dans le sol et donc le risque "mildiou", **espacez le retour du pois dans la rotation** (rotation d'au moins 5 ans).

•Les traitements de semence protègent la culture pendant la levée et le début de la phase végétative ; des traitements en végétation peuvent être réalisés mais ils n'ont qu'une efficacité moyenne.

L'ANTHRACNOSE

•Trois champignons présents dans le sol sont responsables des infections primaires; la maladie peut ensuite s'étendre dès la floraison sous l'effet de températures élevées et de pluies.

•Un traitement en végétation en complément du traitement de semences, est nécessaire certaines années (sera précisé dans les Avertissements Agricoles).

LES FONTES DE SEMIS

•Elles affectent la culture au moment de la germination et de la levée et sont combattues très efficacement par le traitement de semences.

2. LE DESHERBAGE AVANT LE SEMIS OU LA LEVEE DES POIS

	PRODUIT COMMERCIAL (matière active)	DOSE P.C. /HA	ADVENTICES SENSIBLES	OBSERVATIONS
PRE-SEMIS	BONALAN (benfluraline)	6 l	Graminées annuelles Gallet, renouées liseron et des oiseaux, véroniques	Incorporation de 3 à 6 cm dans les 24 heures ★
PRE-LEVEE - POST-SEMIS	TENORAN (chloroxuron)	7 kg (8 kg sol lourd)	Nombreuses dicotylédones annuelles sauf gaillet, lamier, renouées liseron	
	CHANDOR - TERSIPLENE - FERMAX (linuron + trifluraline)	4 - 5 l	Graminées sauf folle-avoine dicotylédones annuelles (dont matricaires, véroniques,...)	Traiter juste après le semis Le semis doit être profond (3-4 cm) ou bien recouvert de terre. (Moins sélectif du pois d'hiver)
	TRIBUNIL (méthabenzthiazuron)	4 kg	Graminées sauf folle avoine et ray-grass; dicotylédones annuelles sauf gaillet et véroniques	Adapter la dose à la nature du sol
	PHENOTERB (nitrofène + dinoterbe)	10 kg	Graminées sauf folle-avoine dicotylédones annuelles sauf gaillet	Employer 4 à 5 jours avant la levée des pois. Dose faible dans les sols battants, limoneux et sableux
	HERBALT - HERBALT S (nitrofène + néburon)	7 - 6 kg	Vulpin, paturin, agrostis, folle-avoine en train de lever Dicotylédones annuelles dont matricaires et véroniques.	
	TRAPAN (pendiméthaline + linuron)	2,5 kg	Graminées sauf folle-avoine dicotylédones annuelles sauf gaillet.	Semis réguliers et bien recouverts. (Moins sélectif des pois d'hiver)
	TREPLIK (pendiméthaline + néburon)	4 kg	Vulpin, agrostis, paturin, dicotylédones annuelles sauf gaillet.	Semis réguliers et bien recouverts. Pois de printemps uniquement.
	IGRANE autosuspensible (terbutryne)	3 - 4 l	Graminées sauf folle-avoine dicotylédones annuelles sauf gaillet, ravenelle et sanve.	Sol humide.
	PREMIUM (terbutryne + néburon)	5 l	Graminées sauf folle-avoine et ray-grass; dicotylédones annuelles sauf véroniques et gaillet	Sol finement préparé.

★ : Attention, l'efficacité est réduite dans les sols à taux de matière organique élevé.